

PREMIERE PARTIE : LE CONTRAT DE TRAVAIL (CAP/BEP)

Mademoiselle LAFLEUR a été embauchée comme secrétaire-comptable dans l'entreprise de Monsieur MONTAGNE pour une durée indéterminée avec une période d'essai de 1 mois et un salaire brut de 7 000 F par mois.

1) Qu'est-ce qu'un contrat à durée indéterminé ? **CAP / BEP**
4 2

2) A quoi sert la période d'essai ? 4 4

3) Quelles sont les obligations contractuelles de Mademoiselle LAFLEUR et de Monsieur MONTAGNE ?
(au moins deux obligations pour chaque contractant) 4 4

DEUXIEME PARTIE : LE CHOMAGE (CAP/BEP)

Questions (Cf le document 1 page suivante) :

CAP + BEP :

1) Que signifie A.N.P.E ? **CAP / BEP**
3 1

2) Comment a évolué la demande d'emploi entre décembre 97 et décembre 98 ? 2 2

ACADEMIE DE CAEN	BEP + CAP	Session 2000
Durée : BEP 1 heure CAP 30 min	Page 1/4	Epreuve juridique et économique
S U J E T		VENTE ACTION MARCHANDE Vente Relation Clientèle op. Vente Conseil

Nom : Prénom : N° d'insc :

3) A quelle tranche d'âge profite cette baisse ?
Quels sont ceux à qui cette évolution profite le moins ?

3 3

Uniquement BEP :

4) Comment est calculé le taux de chômage ?

/ 4

Document 1 :

- 5 %

C'est la baisse des demandes d'emploi en France sur un an entre décembre 1997 et décembre 1998

Soit un total de 151 200 demandeurs d'emploi en moins

Sur un an, ce sont les femmes de moins de 25 ans qui ont bénéficié de cette baisse générale du chômage.

En décembre, le chômage est repassé sous la barre des 2 900 00 demandeurs d'emploi pour la première fois depuis février 1993, précisément 2 899 900, soit une baisse de 41 000 personnes par rapport à novembre. La baisse est de - 1,4 % selon le nouveau comptage et de - 0,2 % selon l'ancien (qui prenait en compte les demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois). En un an, la baisse est de 5 % (nouveau comptage). Le taux de chômage est passé de 12,3 % en décembre 1997 à 11,5 % en décembre 1998. Cette évolution bénéficie surtout aux jeunes de moins de 25 ans (- 8,2 % sur un an) alors que le chômage continue de progresser chez les plus de 50 ans (+ 3,7 % en un an). Quant aux chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, leur nombre a baissé de 2,2 % depuis janvier 1998. Les inscriptions au chômage à la suite d'un licenciement économique ont diminué de 20 % en 1998. Le chômage a reflué sous l'effet du fort mouvement de créations d'emplois qui restera le fait marquant de l'année 1998.

Les dossiers de l'actualité, mars 1999

TROISIEME PARTIE : L'INFLATION (BEP)

Questions (Cf. le document 2 page suivante) :

Uniquement BEP :

1) Qu'est-ce que l'inflation ?

3 pts

2) Qui la mesure en France ?
(Sigle et signification)

2 pts

3) Comment se sont comportés les prix en septembre 1999 ?

1 pt

4) Quelles sont les catégories de produits qui ont augmenté en septembre 1999 ?

2 pts

Document 2 :

L'inflation revient sur la pointe des pieds

Les prix dérapent en septembre

En septembre,, les prix à la consommation ont augmenté. Une hausse de 0,2 % qui n'a rien d'inquiétant pour l'instant mais qui se situe dans un contexte européen marqué par le retour de l'inflation.

Et si l'inflation, mine de rien, repartait ? En septembre, les prix à la consommation, en France, ont augmenté de 0,2 % par rapport à août. Depuis le début de l'année, la hausse atteint 1 % (0,7 % sur les douze derniers mois).

Dans l'ensemble de la zone euro, la tendance d'ensemble est bien l'accélération de l'inflation, même si la France continue d'afficher, avec l'Allemagne, le plus faible taux de progression.

En septembre, le recul du prix des transports et communications (- 0,1 %) et la baisse saisonnière des tarifs aériens n'ont pas suffi à contrebalancer l'envolée des prix alimentaires frais, des vêtements et des chaussures (+ 2,5 % chacun) et de l'énergie (+ 1,2 %). Il est vrai que les produits pétroliers en 12 mois, ont augmenté de 11,2 %.

« **En matière de prix, la tendance est clairement au redressement, confirme Michel Devillers, chef du département conjoncture à l'Insee, mais nous n'attendons rien d'inquiétant dans les mois qui viennent** ». Pour l'Insee, la hausse des prix à la consommation ne devrait pas excéder 0,8 % cette année. Un chiffre un peu « juste » pour le gouvernement, qui a calé son budget sur des prévisions d'inflation ne devant pas, en 2000, excéder 0,9 %. Certes, nous sommes encore dans un schéma de reprise sans inflation. Parce que la concurrence étrangère reste vive et les coûts de production modérés. Néanmoins, dans un nouveau contexte européen de croissance, d'accélération du crédit et de pressions salariales accrues,, les taux d'intérêts risquent fort d'être revus à la hausse avant la fin de l'année.

Ouest-France , oct.99

